

CHEVERNY.INFO



Mairie de Cheverny

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :

9h-12h / 14h-16h30

Mercredi et jeudi :

9h-12h

Samedi

9h-12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire

Zéro pesticide

Maisons fleuries 1

En direct de la mairie 2

Compte rendus des
Conseils municipaux 3 - 4

En direct de la mairie

En direct de l'Agglo 5

Agenda 6



Bulletin municipal
Avril / Mai / Juin 2016

EDITO DU MAIRE

Bonjour à tous,

Vous avez probablement pris connaissance de notre actualité 2015 à la lecture du rapport d'activités de la commune de Cheverny que nous vous avons distribué il y a quelques jours. Les retours sont positifs et c'est toujours avec beaucoup de fierté que je mesure la qualité d'écoute et d'échange que les Chevernois et Chevernoises peuvent manifester. Nous tenterons, tous les ans, de réaliser ce point d'étape nécessaire mais préservons également notre bulletin municipal qui vous apporte des informations plus quotidiennes. Ainsi, vous découvrirez que notre commune reste un espace attractif pour de nombreux projets culturels. Cela tient à l'authenticité du site mais aussi à la qualité d'accueil que nous sommes capables d'apporter. L'agenda vous indiquera de nombreux rendez-vous auxquels vous pourrez participer. La commune poursuit ses engagements, avec un travail de restauration de patrimoine au cimetière (reprise sur quelques édifices et consolidation du mur d'enceinte), la poursuite de la démarche objectif zéro pesticide, la création d'un point tri sélectif en centre bourg.

Le printemps arrive par soubresauts mais on remarque déjà les bourgeons qui se dressent parmi les feuillages. Une herbe dense et vigoureuse attend la tonte, naturellement, dans les heures légales afin de respecter la quiétude du voisinage tandis que les touristes investissent de plus en plus le village. Ainsi, notre commune s'éveille au rythme de cette saison, culturelle, touristique mais surtout printanière.

Je vous souhaite une bonne lecture et un beau printemps.

Lionella Gallard, Maire de Cheverny

Convention « zéro pesticide »



La chartre « Objectif zéro pesticide » a été signée avec le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement et la Fredon Centre-Val de Loire. Cette chartre précise les engagements entre la commune et les partenaires techniques, des élus et des agents, aux dangers des pesticides et aux techniques alternatives au désherbage chimique.

Ce projet permet à Cheverny de préserver l'environnement et engage la commune à conserver un espace naturel et accueillant. Il traduit la volonté d'une équipe municipale, l'engagement de ses employés, et finalement l'adhésion de tout un village autour de valeurs simples et naturelles.

Concours des maisons fleuries

Tous les ans, la visite de vos jardins est un vrai festival pour les yeux. Faites-nous en profiter en vous inscrivant, dès maintenant, grâce au coupon joint à ce bulletin, et ce jusqu'au 30 juin. Nous jugerons de l'extérieur lorsque ce sera possible, sinon nous prendrons rendez-vous avec vous au début de l'été. Les prix seront remis aux lauréats courant octobre.

Etat civil

Naissance :

SCHAEDLER Maël 31 janvier
BERTRAND Amaury 5 février

Décès :

LELIEVRE Josiane
épouse PUICHAFRAY 11 janvier

Transport scolaire

La fin de l'année scolaire approche. Pensez, dès maintenant, à inscrire votre enfant (vos enfants) pour la rentrée prochaine.

Le coupon-réponse, joint à ce bulletin, est à retourner ou à déposer en mairie au plus tard **le 31 mai 2016**.

Les petites Randos

2 classes de l'école publique de Cour-Cheverny, 22 CP et 24 GS de maternelle, partiront les 17, 18 et 19 mai 2016 sur le site d'Onzain. Les nuits se feront dans le gymnase d'Onzain.

Au programme :

1^{er} jour : départ de la Ferme de Prunay à Seillac, arrivée à Onzain.

2^{ème} jour : randonnée contée, visite du Domaine viticole du Rabellais et du Sculpteur Weil, sur le site d'Onzain.

3^{ème} jour : course d'orientation et pêche.

Les entraînements ont déjà commencé.

Nous souhaitons à nos petits randonneurs en herbe 3 belles journées de randonnées et beaucoup de courage.

La commune accueillera également des enfants d'écoles des alentours.

L'étoile Cyclo

La 26^{ème} édition aura lieu cette année, du 23 au 27 mai. Ce seront 32 classes, venues de 26 écoles, soit environ 700 jeunes, qui pédaleront sur les routes du département. Cette aventure reste en France le plus grand rassemblement de jeunes cyclotouristes. Durant cette période redoublons de prudence et vigilance sur les routes.

Démarchage frauduleux

Nous vous demandons de faire preuve d'une grande vigilance et de méfiance. Effectivement, certaines personnes utilisent le nom et la notoriété des manifestations de la commune pour faire du démarchage abusif (Contactez la mairie ou la gendarmerie 17).

Cimetière

En 2016, les travaux du cimetière portent sur la restauration de deux chapelles du carré D qui sont revenues dans le domaine communal, la réfection du mur d'enceinte de la grille d'entrée et la création d'un jardin de souvenir. Une nouvelle plateforme sera construite à la droite de la haie afin de déposer les déchets verts et les plantes fanées des sépultures. L'investissement sera, en grande partie, couvert par un mécénat privé et des subventions.



Conseil des Sages

Le Conseil des Sages propose de vous aider gratuitement, en toute confidentialité, dans vos démarches administratives, rédaction de courrier, etc.

Permanences 2^{ème} mardi de chaque mois de 15 h à 17 h à salle annexe de la mairie :

10 mai : Madame Marinette RILLY et Monsieur Jean DESCOMBES

14 juin : Madame Jane JULIEN et Monsieur Claude CHÉRON

13 septembre : Madame Chantal BELTRAN et Monsieur Jean-Louis FORT

11 octobre : Madame Marinette RILLY et Monsieur Claude CHÉRON

8 novembre : Messieurs Jean DESCOMBES et Jean-Louis FORT

13 décembre : Madame Chantal BELTRAN et Monsieur Claude CHÉRON

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 1^{er} février 2016

CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) : présentation de l'action d'accompagnement pour la mise en place de l'opération « zéro pesticide »

La commune signera une charte d'engagement le 1^{er} mars prochain. Cet accompagnement apportera un appui technique à la commune et aux agents communaux par le FREDON (Fédération Nationale de Défense contre les Organismes Nuisibles), et une sensibilisation de la population par des animations. Une première sensibilisation des agents communaux à la « Reconnaissance de la flore » aura lieu au printemps prochain. Des réunions de suivi se dérouleront tout au long de l'année. Plusieurs actions seront menées, telles que « A la découverte des herbes folles » et lors du Festival « l'Echo du Caquetoire ». Des outils de communication seront développés (brochures, affiches, articles, panneaux « Espace sans pesticide ». L'accompagnement technique a débuté en novembre 2015 avec le « Plan de désherbage communal » consistant à faire un diagnostic des pratiques phytosanitaires, et la « Cartographie de la voirie désherbée par la commune » consistant à faire un choix des techniques alternatives.

Le plan de désherbage communal sera suivi au cours de 3 visites en 2016.

Gîte communal : avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public communal à titre locatif

Mme Clamens, gestionnaire des gîtes, demande l'utilisation de la salle des séniors, une quinzaine de jours par an, par des familles ou groupes occupant les gîtes. L'ensemble du Conseil valide l'avenant qui prendra effet au 1^{er} mars 2016 et qui permettra à la gestionnaire l'utilisation de la salle sous conditions.

Agglopolys : demande de reprise de la procédure de révision du PLU (Plan Local Urbanisme)

Malgré le transfert de la compétence à Agglopolys depuis le 1^{er} janvier 2016, les communes qui le souhaitent, peuvent terminer leur PLU en cours, après avis du Comité de pilotage intercommunal. L'avis favorable du comité de pilotage ayant été donné, l'ensemble du Conseil souhaite la poursuite du PLU par la commission communale au sein de laquelle Agglopolys sera représentée.

Forfait scolaire : Ecoles privées Sainte-Geneviève, Notre Dame de Vineuil et Sainte-Marie

Il s'agit d'une demande du diocèse de Blois. A l'unanimité, le Conseil accepte d'attribuer à ces établissements le même montant de forfait que celui appliqué pour les écoles de Cour-Cheverny.

Transport scolaire : avenant à la convention de transport – indexation des tarifs

Le contrat avec les Cars SIMPLON a été renouvelé en juin 2015. La clause concernant la révision des tarifs a été omise (indexation des coûts de gas-oil, pneumatiques, salaires, ...). L'ensemble du Conseil décide de conserver le même barème que celui appliqué dans la précédente convention.

Projet clip vidéo : la Société Contact Audiovisuel a le projet de mettre en valeur certaines communes de France. Elle propose à Cheverny d'être commune pilote. Le tournage durerait 3 jours pour une vidéo de 2 à 3 mn. Un guide accompagnerait l'équipe sur les sites marquants, tels que le château de Cheverny, le château de Troussay, la Maison des Vins, le golf, le lavoir, l'ABD parc.

La réalisation du film se ferait à titre gracieux. La commune conserverait le droit de libre utilisation du support.

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 7 mars 2016

Approbation du compte de gestion 2015

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion tel qu'il a été présenté par Michelle DILAJ.

Vote du compte administratif 2015

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif tel qu'il a été présenté par Michelle DILAJ. Les résultats sont les suivants : excédent de fonctionnement cumulé de 829 011,94 € et excédent d'investissement cumulé de 67 594,86 €.

Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de la somme de 200 000 €, prélevée sur le montant cumulé de la section « Fonctionnement », vers la section « Investissement ».

Subventions communales 2016

Après réunion de la commission, les subventions ont été réexaminées lorsque les associations ont une trésorerie suffisante, et maintenues ou augmentées lorsqu'elles sont en difficulté. Le montant total des subventions communales, intercommunales et autres, s'élève à 9 290 €. Le Conseil Municipal approuve les décisions de la commission.

Budget primitif 2016

Madame le Maire explique le principe de l'autofinancement, qui doit représenter 10 % du montant total des recettes de Fonctionnement. Compte tenu de l'augmentation des charges incombant à la commune et de la diminution des dotations, (représentant une baisse cumulée de 42 000 €), notre autofinancement, suffisant en 2015, diminue jusqu'en 2018, et deviendra alors nettement insuffisant pour les années futures.

Vote des taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des taxes directes locales pour la 30^e année consécutive :

Taxe habitation : 13,40 %, taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,40 % et taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %.

Achat de terrains

La commune souhaite acquérir des terrains dont la superficie totale est de 16 000 m². Le prix du m² fixé par l'administration des domaines se montant à 5,50 €, le coût total s'élève à 92 000 €, soit environ 100 000 € avec les frais de notaire.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour cette acquisition.

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 7 mars 2016 (suite)

Financement achat de terrains : emprunt - choix de l'établissement bancaire

Trois établissements bancaires ont été contactés. Après négociation, l'offre du Crédit Agricole est de 1,14 % sur 10 ans avec frais de dossier à 100 €. Le Conseil Municipal opte pour la proposition du Crédit Agricole, la mieux disante.

Dons : travaux cimetière et festival des arts de la rue 2016

Un donateur, qui souhaite rester anonyme, a fait don à la commune d'une somme de 60 000 € pour les travaux du cimetière et de 5 000 € pour le Festival des Arts de la rue 2016. Le Conseil Municipal accepte ces dons.

Agence de l'Eau : demande de subvention dans le cadre de l'opération « Objectif Zéro Pesticide » -achat de matériels (tracteur tondeuse, réciprocateur et brosse de désherbage, désherbeur infrarouge)

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux : demande de subvention – achat de matériels (tracteur tondeuse, réciprocateur, brosse de désherbage, désherbeur infra-rouge)

La commission « matériel » a évalué le montant des dépenses : tracteur tondeuse : 15 000 €, désherbeur infra-rouge : 6 000 €, réciprocateur et brosse : 234 €. Les subventions s'élevant à 80 %, le Conseil Municipal valide la demande de subventions.

Fond de soutien à l'investissement public local (énergie renouvelable, accessibilité, isolation des bâtiments communaux)

Une maison de la rue de l'Argonne nécessite des travaux de toiture et d'isolation pour un montant de 33 026,64 €. La demande de subvention est à déposer au plus tard le 25 mars 2016. Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour cette demande.

Mairie : achat d'un ordinateur

Les 4 ordinateurs font l'objet d'un contrat de location et de maintenance. Celui de la secrétaire de mairie arrive à échéance très prochainement. La commune souhaite acquérir ces matériels et mettre fin aux contrats de location pour des raisons d'économie budgétaire. Un poste, déjà ancien, doit être changé. Plusieurs propositions ont été reçues. Le Conseil Municipal opte pour la Société Alpha Micro, mieux disante.

Festivals : organisation de marchés d'exposants – instauration d'une caution

A l'occasion du Marché Gourmand et Artistique en juillet 2014, quelques exposants se sont désistés le matin même de la manifestation, diminuant ainsi les offres d'artisanat ou de produits locaux et empêchant la possibilité de trouver des remplaçants. Pour éviter ce type de désagrément, la commune souhaite demander aux participants de tous les marchés ayant lieu sur la commune, un chèque de caution de 20 €, restitué le jour même ou encaissé en cas d'absence inexplicite.

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette proposition.

Eclairage public : contrat d'entretien

Le contrat d'entretien arrive à son terme. Actuellement, il y a 69 points lumineux et 2 armoires électriques à entretenir. Trois devis ont été reçus. Dix points lumineux devront être changés. Les autres sont aux normes. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'offre de la Société INEO, mieux disante.

Cheverny « Village Etoilé » : la commune a obtenu 2* pour la qualité de son éclairage.

Pasta Party : elle est organisée par le Comité des Fêtes de Cour-Cheverny le samedi 2 avril, veille du Marathon. Les deux communes ont pour tradition d'offrir l'apéritif. Cette action est reconduite pour l'année 2016.

GRDF : la redevance reversée à la commune est de 747 €, pour 4,334 km.

Qualité de l'eau : à tout moment, un contrôle peut être effectué chez les particuliers. Le dernier contrôle effectué conclut à une bonne qualité de l'eau distribuée.

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 4 avril 2016

Cimetière : estimation de la reprise de caveaux

Suite au relevage des tombes dans le carré D et sa remise en état, une estimation des caveaux repris a été demandée. Les tarifs proposés seront intégrés aux barèmes stipulés dans le règlement du cimetière. L'ensemble du Conseil Municipal valide ces estimations.

Demande de subvention au titre des Amendes de Police : Achat panneaux de signalisation et aménagement carrefour de l'Ormeau

Voie de la Porte Dorée : limitation à 50 km/h sur 400 m (piste cyclable, circulation intense, habitations proches). L'ensemble du Conseil Municipal valide la proposition.

Croisement des routes de Cormeray et de Cellettes : 2 panneaux de « priorité à droite » à installer. Treize membres du Conseil Municipal valident la proposition, un membre s'abstient.

Carrefour des routes des Bombardières et du Tremblay. Lors d'un précédent Conseil, il a été évoqué la possibilité de mettre un « stop » à la route du Tremblay en raison de la vitesse excessive de certains automobilistes. Le Conseil Municipal entérine cette décision.

Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Le dossier est présenté par Jean-Claude CHADENAS. Il a été approuvé par le Centre de Gestion, pour une durée de 3 ans. Les sommes estimées pour l'acquisition de matériels (tondeuse, échafaudage, repose-pieds, ...) et équipements (pantalons anti-coupure, lunettes de protection, chaussures, ...) s'élevaient à : pour l'année 2016 : 18 510 €, pour l'année 2017 : 1 800 €, pour l'année 2020 : 10 000 €.

L'ensemble du Conseil Municipal valide le projet.

Avenue du Château : suite au diagnostic réalisé par Claude HASCOËT, le Conseil Départemental valide la dégradation de la chaussée, sur 300 m. Une intervention aura lieu au cours du 1er semestre 2016 (purges sur les zones les plus déformées). La réfection complète de l'avenue est prévue en 2017, prise en charge par le Conseil Départemental.

Echo du caquetoire : le Pays des Châteaux donne une subvention de 4 100 €.

Après-midi éco-citoyen :

En 2015, grâce à l'initiative du Conseil des Jeunes et du Conseil des Sages, une journée éco-citoyenne a été mise en place.

Cette belle journée de partage et d'échange a permis à tous ceux qui le souhaitaient de participer activement à l'entretien de notre commune. Au programme, désherbage, nettoyage, peinture et surtout bonne humeur au rendez-vous.

Nous renouvelons, cette année, cette journée citoyenne. Avec le Conseil des Jeunes et le Conseil des Sages, nous vous invitons tous, le mercredi 25 mai à 14 h à participer à nos ateliers citoyens.

Venez avec votre énergie et votre bonne humeur pour participer ensemble à l'entretien de notre commune.

Un goûter sera offert par la municipalité à la fin de la journée. Renseignements et inscriptions en mairie avant le 23 mai.

Tri sélectif

Suite à la sollicitation de la municipalité, l'Agglo a donné son accord pour l'installation d'un tri sélectif par enfouissement au sol, ce qui a pour avantage de respecter l'environnement. Le site sera opérationnel en mai. Il sera situé près de la salle des fêtes, côté parking du château.



En direct de l'Agglo



Une aide pour la location d'un broyeur

Pour réduire ses déchets verts et les réutiliser à domicile : broyons-les !

Depuis le mois de janvier, VAL-ECO propose aux habitants de l'Agglo, une aide financière à la location de broyeurs de végétaux (20 €/foyer).

En effet le broyat obtenu est utile au composteur (apport de matière sèche) et sert aussi de paillage pour les plantations, très utile à l'approche des beaux jours. Grâce au broyage, vous réduisez vos déplacements en déchèteries et diminuez le poids des déchets produits.

Modalités sur valeco41.fr ou au 02 54 74 62 53.

En direct de la mairie

Les gestes éco-citoyens du mois

Aujourd'hui, apprenons à jardiner sans pesticide et retrouvons des gestes naturels :

Plaçons la bonne plante au bon endroit

Il est donc important de choisir des végétaux bien adaptés à vos conditions de croissance.

Dans la plupart des cas, il vaut mieux déplacer une plante qui n'est visiblement pas à la bonne place que d'essayer de la maintenir en santé en utilisant des pesticides.

Privilégions les plantes résistantes aux ravageurs et aux maladies

Même dans de bonnes conditions de croissance, certaines plantes demeurent particulièrement sensibles aux ravageurs et aux maladies. Renseignez-vous soigneusement auprès de votre jardinerie avant d'acheter.

Créons un milieu diversifié

Dans un écosystème naturel, une multitude d'organismes vivent en interdépendance. Le préserver est indispensable à la bonne croissance de notre jardin.

Attirons les prédateurs naturels

Savez-vous que la coccinelle vous débarrassera de vos pucerons en se régaland, que les libellules dévorent avec plaisir les chenilles, que la Mélisse repoussera les fourmis et les mouches...

Trouvons l'équilibre avec la faune et la flore !!

Utilisons davantage les paillis

Un paillis maintient le sol frais et humide durant l'été, réduit la croissance des mauvaises herbes et, en s'incorporant à la terre, augmente la capacité de rétention de l'eau et des éléments nutritifs du sol.

Fertilisons avec des engrais naturels

Dans un programme de fertilisation écologique, les engrais naturels servent de compléments aux composts. Ils peuvent être d'origine organique (résidus de végétaux ou d'animaux) ou minérale (roches broyées). Retrouvons les conseils de nos anciens !!

Gardons un œil sur vos plantes

Évidemment, un jardin bien entretenu n'est pas à l'abri de tous les problèmes. C'est pourquoi, il faut être attentif aux anomalies visibles sur les plantes : feuilles rongées, tachées ou décolorées, pousses recourbées, présence de gales et de décolorations sur les branches, etc.

Quel bonheur d'observer son jardin !

Soyons à l'écoute de notre nature, et jardinons avec passion.



Cérémonie du 8 mai
à 11h au monument aux morts

Club des Séniors

Jeudi 12 mai : Repas à thème, organisé par le Club des Séniors de Cheverny. Inscription et règlement avant le 13 mai auprès du Président Jean-Claude Chadenas Tél. : 02 54 79 90 33
jean-claude.chadenas@orange.fr



Golf de Cheverny

Dimanche 15 mai et dimanche 12 juin

Journée "**Tous au golf club**" à 10 h ou à 15 h
Explications, démo et mise en situation sur le practice et putting
Gratuit ouvert à tous, sur inscription.

Samedi 21 mai : 4ème Fête des Ecoles de Golf de 14 h à 17 h

Demi-journée d'animation autour du golf
Inscriptions auprès du golf avant le 10 mai
Gratuit - Informations et réservations : tél. : 02 54 79 24 70
contact@golf-cheverny.com www.golf-cheverny.com

Foire aux œufs



Dimanche 12 juin

L'Amicale des Loisirs de Cheverny organise la 25^{ème} Foire aux Œufs sur la place du village, à partir de 15 h. Animation musicale par la Banda D'Lyre de Cheverny et Cour-Cheverny, duo burlesque, danse Salsa. Buvette, stands et jeux pour tous. Entrée gratuite.

Lyre

Dimanche 19 juin : Fête de la musique avec la banda D'Lyre autour d'un barbecue. Place de l'église à Cheverny, à partir de 11 h 30

Samedi 16 juillet : 1er grand Festival de bandas « Festi D'Lyre » à Cour-Cheverny organisé par La Band D'Lyre de Cheverny Cour-Cheverny A partir de 18h sur l'esplanade de la Salle des Fêtes

Jazzin' Cheverny



Le groupe original des « Blues Brothers » revient en Europe, passera par Cheverny pour le festival et promet de vous faire bouger et groover aux sons de cette légende...

Le traditionnel apéritif sera offert par les vigneronns le jeudi 30 juin à 19 h et le samedi 2 juillet à 12 h.

Marché gourmand

Dimanche 17 juillet : Marché gourmand et artistique, de 9 h à 18 h, place de l'église avec animations musicales (Banda D'Lyre et Il était une voix), organisé par la commune de Cheverny.

Concerts place de l'église

Samedi 9 juillet 20 h 30 : Concert du groupe Malton School, chorale et jazz band (musique pop, jazz et swing) durée 1 heure concert gratuit

Mercredi 13 juillet 20 h 30 : Concert du groupe Ashville College, composé d'un soul band, d'un jazz band et d'un concert band durée 2 h concert gratuit

Basket Club / ESCCC

Vendredi 13 mai

Soirée Ados - organisée par le Basket Club / ESCCC
19 h - Salle des Fêtes de Cour-Cheverny
Renseignements et inscription : 06 71 95 83 25

Dimanche 12 juin

Le matin : **Assemblée Générale** du Basket Club / ESCCC
L'après-midi : Fête du Club
Gymnase de Cour-Cheverny

Vide grenier - Brocante

Lundi 16 mai

Vide Grenier - Brocante de 6 h à 19 h dans les rues de Cour-Cheverny organisé par l'ACAVIC
Ouvert à tous les habitants des communes de Cour-Cheverny et Cheverny

Course cycliste



Vendredi 20 mai

Course cycliste Cheverny / Cour-Cheverny organisée par Vineuil Sports. Le départ (19 h 15) et l'arrivée (21 h) auront lieu dans l'avenue du Château à Cheverny, près du portail de l'Orangerie.
02 54 42 85 43 www.vineuil-sports-cyclisme.fr

« A la rencontre des herbes folles »

Samedi 21 mai 2016 de 10h à 12h.

Animation gratuite tout public organisée par le CDPNE.
RDV Place de la mairie pour une balade guidée dans les rues du village à la découverte des herbes spontanées qualifiées de mauvaises mais qui ont pourtant mille vertus. La visite se prolongera jusqu'à l'éco-site du lavoir. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette matinée. Inscription en mairie.

Château de Cheverny

Dimanche 22 mai

Miss France au Château

Le château de Cheverny aura l'immense honneur d'accueillir Miss France 2016. A cette occasion vous pourrez partager un moment privilégié avec Iris Mittenaere, Miss France 2016, qui se livrera à une séance de dédicaces et de photos au château de Cheverny entre 14 h et 17 h. www.chateau-cheverny.fr

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Week-end Vénitien au château de Cheverny

Nouveauté 2016 : dîner spectacle
Feu d'artifice à 22 h 45

Paris Pékin Istanbul

Un nouvel événement va animer notre commune. Les **6 et 7 juin** prochains, Cheverny sera à l'heure Chinoise.

La Fédération Nationale de Camping Caravaning a choisi Cheverny pour faire le départ du grand Rallye Camping-Car des Baroudeurs, le Paris Pékin Istanbul. 18 équipages partiront pour une aventure de 4 mois, 25000 km et 12 pays traversés.

A cette occasion, un village d'exposants sera installé sur le parking P2 du château de Cheverny. Vous pourrez venir à la rencontre des équipages et des exposants spécialisés le lundi 6 juin à partir de 16 h ou le mardi 7 juin de 9 h à 11 h. Le départ de ce Rallye aventure aura lieu le mardi 7 juin à 12 h de la grille d'honneur du Château.